

## La Métropole Lyonnaise : explications

Mis en ligne le 12 février 2014

En mars prochain à l'occasion des élections municipales, vous aurez à voter également pour les conseillers communautaires qui vous représenteront, à partir du 1er janvier 2015, dans la Métropole Lyonnaise. Le point sur cette nouvelle collectivité.

### Définition de la Métropole

La métropole est un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave au sein d'un espace de solidarité pour élaborer et conduire ensemble un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social de leur territoire afin d'en améliorer la cohésion et la compétitivité et de concourir à un développement durable et solidaire du territoire régional. Elle valorise les fonctions économiques métropolitaines, ses réseaux de transport et ses ressources universitaires, de recherche et d'innovation.

### Métropole Lyonnaise : carte d'identité

- > Création au 1<sup>er</sup> janvier 2015
- > 59 communes (58 actuelles + Quincieux)
- > 1 282 000 habitants
- > Une assemblée de 163 conseillers élus au suffrage universel direct à partir de 2020, composée, à sa création, des membres du Grand Lyon, élus en 2014.
- > Un budget de 3 milliards d'euros
- > Des compétences très étendues
- > 163 élus (156 actuellement)

### Comment s'élabore le projet de métropole ?

**Des conférences territoriales des maires** sont instituées sur le territoire de la métropole. Elles peuvent être consultées lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques de la métropole. Leur avis est communiqué au conseil de la métropole. **La conférence métropolitaine**, présidée de droit par le président du conseil de la Métropole et composée des maires des communes membres, est une instance de coordination entre la Métropole de Lyon et les communes situées sur son territoire. Elle élabore avant le 1<sup>er</sup> juillet 2015 et dans les 6 mois qui suivent chaque renouvellement général des conseils municipaux, un projet de pacte de cohérence métropolitain entre la Métropole et les communes incluses dans son périmètre.

### Compétences de la Métropole

La Métropole récupère certaines compétences des communes. Elle peut cependant déléguer, par convention, la gestion de certaines de ces compétences, aux communes.

1. Le développement et l'aménagement économique, social et culturel
2. L'aménagement de l'espace métropolitain
3. La politique locale de l'habitat
4. La politique de la ville
5. La gestion des services d'intérêt collectif
6. La protection et la mise en valeur de l'environnement et la politique du cadre de vie

La Métropole exercera également, sur son territoire, l'ensemble des compétences du Département de même que certaines compétences de l'Etat et de la Région Rhône-Alpes.

### Le "Département du Rhône" ne disparaît pas

Le Conseil Général existera toujours à la création de la Métropole. Cependant, il s'occupera du territoire des 18 cantons du Beaujolais, des Monts du Lyonnais, du Val d'Ozon et de l'Est Lyonnais + 4 cantons partiels qui seront redécoupés (au final 13 cantons). Avec 443 206 habitants, il deviendra le 51<sup>e</sup> département français. Le Conseil Général sera composé de 26 élus.



Elections des conseillers communautaires : A l'occasion des élections municipales, sur le même bulletin de vote, figureront la liste des conseillers municipaux (côté gauche) et la liste des conseillers communautaires (côté droit). Ces derniers sont obligatoirement issus de la liste au conseil municipal. Vous ne voterez qu'une fois et pour ces deux listes que vous en pourrez pas séparer.



## VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE  
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87  
69923 OULLINS CEDEX  
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :  
HÔTEL DE VILLE  
PLACE JEAN JAURÈS  
69 310 PIERRE-BÉNITE  
04 78 86 62 62

► **HORAIRES** ([HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?](http://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?))

@ CONTACTEZ-NOUS